



POUR NOS SALAIRES, POUR LES POSTES, POUR NOS CONDITIONS DE TRAVAIL : **TOUS EN GRÈVE LE 26 JANVIER !**

Communiqué de presse intersyndical

18 janvier 2020

Tout nous conduit à l'exigence de plus d'éducation pour tous les jeunes dans le contexte d'une crise sanitaire dont les conséquences sont accentuées par les réformes néfastes menées ces dernières années. Le gouvernement et Jean-Michel Blanquer ont des vues idéologiques qui se traduisent par la casse du service public d'Éducation.

D'après les prévisions de janvier 2021, le département de la Meuse devra encore rendre des moyens à la rentrée 2021 : l'équivalent de 2 postes d'enseignant pour les écoles, 1,5 poste pour les collèges et 76h de dotations en moins pour les lycées généraux, technologiques et professionnels. **Tout cela correspond à un total d'environ 8 postes d'enseignant.**

Dans les faits, l'addition sera plus salée et ce pour plusieurs raisons : la hausse des heures supplémentaires imposées, la baisse des moyens alloués aux remplacements, aux vies scolaires, aux services administratifs et techniques.

Mais pire que cela, **dans le second degré, les dotations allouées aux établissements scolaires en septembre sont souvent plus faibles que les prévisions de janvier**. Que des ajustements se fassent, on peut le comprendre, mais si l'éducation était une priorité, ils ne devraient se faire qu'à la hausse.

Il faut noter que le discours institutionnel relève plus de l'embrouille que de la volonté d'informer. Ainsi, pour l'académie les chiffres sont clairs : 129 postes d'enseignant sont supprimés. Pourtant le rectorat préfère avancer 76 ETP (équivalent temps plein) de moins. Comment expliquer la différence entre les deux chiffres ? Tout simplement en imposant encore plus d'heures supplémentaires (l'équivalent de 129-76 = 53 postes). **C'est pourquoi la dotation d'un établissement doit aussi être appréciée au regard du taux d'heures supplémentaires imposé.**

Le recteur Jean-Marc Huart (voir l'édition du samedi 16 janvier de « l'Est Républicain ») prétend que « La ruralité fera l'objet d'une attention particulière. ». Quand bien même cela serait vrai, en Meuse cela ne correspond pas du tout au ressenti des personnels officiant dans les établissements scolaires publics.

Quant à l'implantation en Meuse, pour la rentrée prochaine, en lycée, du nouvel enseignement de spécialité « Éducation physique et sportive (EPS) » de la voie générale, il semblerait que le rectorat envisage qu'elle se fasse dans un établissement privé plutôt que d'accompagner un lycée public dans la démarche visant à la proposer.

Dans le budget 2021 de l'Éducation Nationale, la nécessaire revalorisation des personnels ne trouve qu'une traduction minimale avec 400 millions d'euros prévus. C'est très peu pour les personnels, et de fait **l'essentiel des mesures proposées pour 2021 ne concerneront qu'une minorité d'entre eux**. Les AED et les AESH en particulier ne se voient rien proposer. **Nous exigeons un budget qui renonce aux suppressions d'emplois et engage un rattrapage des pertes salariales subies**, grâce à un plan pluriannuel de revalorisation et de création de postes pour répondre à tous les besoins, en commençant par les plus urgents. Le Grenelle du ministre est inacceptable, d'autant plus qu'il vise à modifier en profondeur le fonctionnement de l'école, les missions et les statuts des enseignants.

Pendant la pandémie, l'état ne trouve rien de mieux que de songer à se « débarrasser » de la médecine scolaire à travers le projet de loi 4D (pour décentralisation, déconcentration, différenciation et décomplexification). Le gouvernement veut en effet la transférer aux départements. **Nos organisations demandent le maintien de la médecine scolaire dans le cadre plein et entier de l'Éducation Nationale.**

Enfin si nous partageons la préoccupation du maintien de l'ouverture des lieux scolaires, nous alertons cependant sur la nécessité d'anticiper l'ensemble des scénarios en fonction de l'évolution de la situation sanitaire. **La mise en œuvre d'une protection renforcée des personnels et des élèves doit être pensée et planifiée dès à présent.**

La FSU, la FNEC-FP-FO, la CGT Educ'action, le SNALC, SUD Education, le SNCL-FAEN, appellent les personnels travaillant dans les établissements scolaires publics, titulaires et contractuels, à s'engager dans l'action et à faire grève le mardi 26 janvier pour exiger des créations de postes, une autre politique éducative, des mesures significatives de revalorisation des salaires et des carrières.

En Meuse, deux rassemblements sont prévus : l'un à **9h30 devant les bureaux de l'IEN à Verdun** (Rue Saint-Michel – Espace Driant) et l'autre à **Bar-le-Duc à 13h30 devant le LP Zola** (Rue d'Anjou) où doit se tenir un groupe de concertation CTSD (comité technique spécial départemental) qui doit traiter des dotations des écoles et collèges de la Meuse.